

Les sports



Un 3^e échec d'affilée pour le Canadien



Yannick Thériault congédié

- Cahier C

Loi spéciale



Le service postal pourrait reprendre dès jeudi ou vendredi (A2)

Le message de Pops



«Restez chez vos parents» (A8)

Météo / A2



Encore quelques jours de patience

Un problème technique d'asphaltage retarde l'ouverture du pont Joffre

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Bien que complétés à 80 pour cent, les travaux d'asphaltage du pont Joffre sont stoppés en raison d'un problème technique survenu dans la nuit de samedi à dimanche et de la mauvaise température qui sévit depuis hier.

Cette situation fait en sorte que même s'il ne reste que 500 mètres carrés d'asphalte à compléter, cette importante voie de circulation fermée depuis juillet ne pourra être rouverte avant demain ou jeudi.

«Les travaux ont cessé à 4h00 du matin dimanche à cause d'un problème technique avec le mélange d'asphalte; nous allons les compléter dès la prochaine journée de température plus douce», explique le responsable du chantier pour la firme Construction Grandmont et fils, Marc Couture.

«Il ne nous faudra que quelques heures pour terminer», assure-t-il.

Mercredi soir... ou jeudi

Le directeur du Service de la planification et des travaux publics (SPTP) à la Ville de Sherbrooke, Guy Labbé, dit pour sa part s'attendre à une réouverture mercredi soir ou jeudi.

«Tout dépend de la température, mais s'il n'y avait pas eu de problème technique avec le mélange d'asphalte, qui exige des quantités spécifiques de différentes composantes, ils auraient pu terminer dans la nuit de samedi à dimanche».

Cette situation est évidemment frustrante pour les automobilistes, qui doivent effectuer de longs détours pour traverser la rivière Saint-François, ce qui implique de fréquents embouteillages au centre-ville.

Le type d'asphalte utilisé par la firme DJL sur le pont Joffre est le même que celui qui a servi au recouvrement du pont de la Confédération, entre le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Édouard. Il s'agit d'un produit qui peut être posé plus rapidement et dans des conditions difficiles, indique-t-on à la Ville de Sherbrooke.

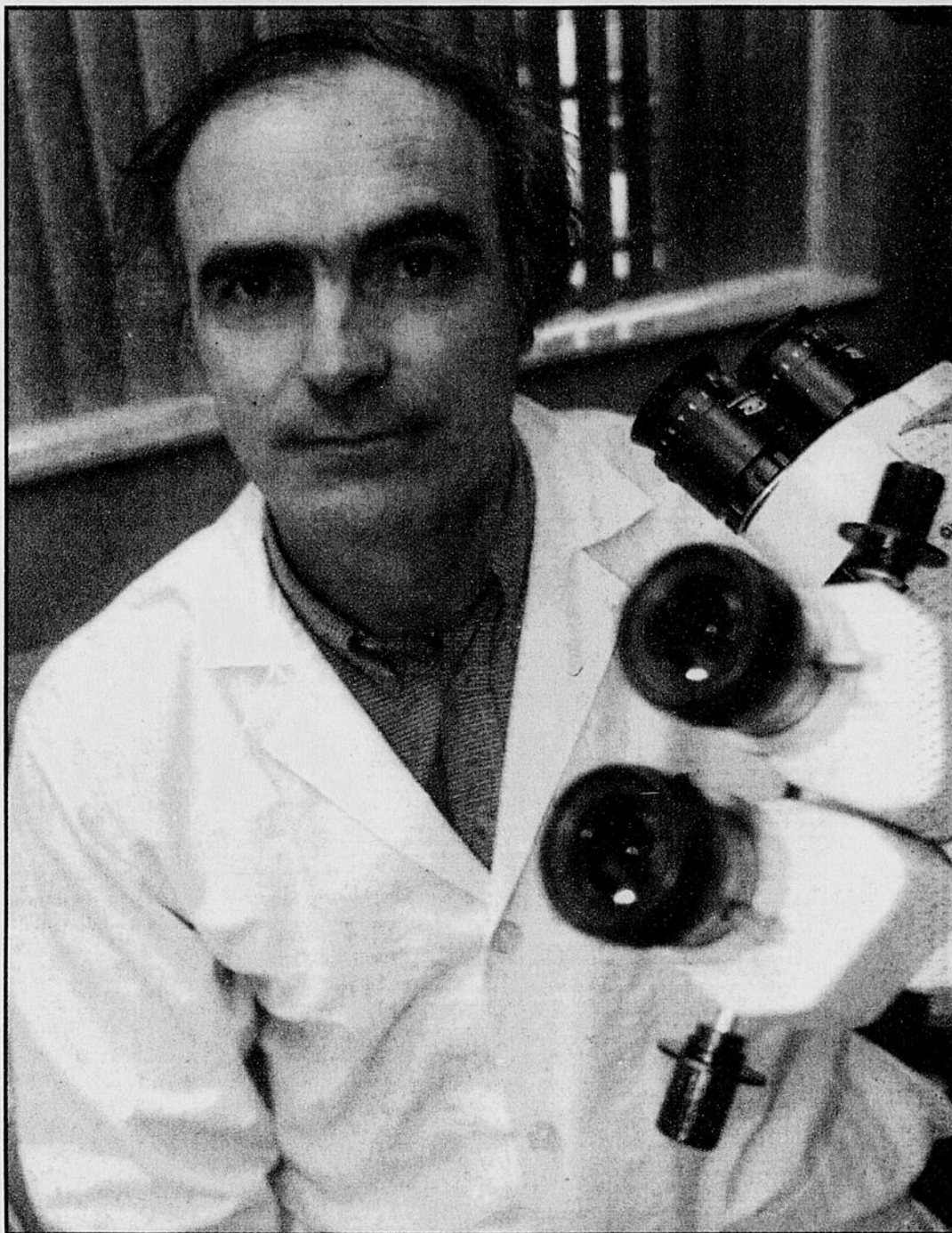
Pas moins de 25 000 véhicules empruntaient quotidiennement le pont Joffre, qui enjambe la rivière Saint-François à la hauteur de la rue Galt.

Amorcée au début de juillet dernier, la reconstruction du pont devait en principe se terminer pour le 5 décembre. Toutefois, le bon déroulement des travaux, grâce à un automne plutôt clément, avait permis d'espérer une réouverture plusieurs jours avant cette date.

Les complications des derniers jours ont cependant tout chamboulé.

Ce projet de 3,4 millions \$, financé par le ministère québécois des Transports et la Ville de Sherbrooke, consistait à refaire les poutres et les têtes de piliers, ainsi que le tablier de l'ouvrage. Il avait été rendu nécessaire en raison de la détérioration de la structure de ce pont construit en 1950.

LA MÉDECINE À DEUX VITESSES ARRIVE EN VILLE...



Imacom-Doguerra, Martin Blache

Parce qu'il en a ras-le-bol des listes d'attente qui s'allongent, l'ophtalmologiste Guy Doyon a choisi de rompre ses liens avec la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Ses patients devront dorénavant défrayer les coûts d'une intervention ou aller voir un autre ophtalmologiste... et attendre.

Un ophtalmologiste rompt les ponts avec la RAMQ

François GOUGEON

Sherbrooke

Pour crier son ras-le-bol face à l'engorgement de la liste d'attente et pour «offrir une alternative en région», l'ophtalmologiste Guy Doyon a décidé de rompre les ponts avec la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) à compter du 28 décembre.

Cette première en Estrie signifie qu'à cette date, les patients qui auront à subir une intervention de la part du spécialiste sherbrookoïse devront défrayer entièrement les coûts ou se tourner vers un autre ophtalmologiste... avec le risque d'une attente de chirurgie encore plus longue. D'autant plus qu'on ne compte que huit ophtalmologistes en région. Un exemple criant de la tendance actuelle vers une médecine à deux vitesses, tant crainte avec le virage dans les soins de santé.

«Je suis conscient que je prends un très gros

risque. La décision a été lourde à prendre et je ne l'ai pas prise de gaieté de cœur. Mais ça fait trois ans que je chiale parce que le gouvernement ne fait rien pour remédier au problème des listes d'attente, même que le phénomène s'accroît. Alors, j'ai décidé de passer à l'action», a commenté le Dr Doyon.

Celui-ci en veut particulièrement aux longs délais d'attente, soit de 15 à 18 mois, avant de pouvoir procéder à la chirurgie de cataractes de ses patients. «Et avec le vieillissement de la population, ce n'est pas une situation qui va en s'améliorant... Ce que je trouve déplorable, c'est que la structure gouvernementale ne fait rien pour essayer de corriger la situation. Je ne critique pas le CUSE, même si je ne trouve pas normal que le bloc opératoire de l'Hôtel-Dieu ferme à 15h30, mais je sais que la direction (du CUSE) fait face à des contraintes épouvantables dictées par Québec», a-t-il dit.

Un ophtalmologiste... (A2)

À plein gaz sur l'inforoute

Des Estriens mijotent des projets majeurs pour le cyberspace



Claude PLANTE

La prochaine Baie James sera probablement virtuelle et estrienne. Elle est présentement en préparation dans le cerveau de spécialistes de l'inforoute toujours plus nombreux chez nous et dans les circuits informatiques d'appareils capables de prouesses cybernétiques.

On n'a qu'à nommer les Cyberscol de la CSCS, les Médiatrix dans le parc industriel de Sherbrooke ou l'Encyclopédie virtuelle Agora présentement en gestation à North Hatley pour se convaincre qu'on verra poindre prochainement le nom de l'Estrie dans le cyberspace.

Tous s'engagent sur la voie du contenu et des outils révolutionnaires pour faire leur place sur l'inforoute. Parce que c'est là que se situe le défi, celui d'une région comme la nôtre. Il faut arrêter de penser connectivité pour se tourner vers le contenu et la technologie évolutive, disent-ils.

En cette matière... grise, l'Estrie est en train de tracer sa voie sur l'autoroute de l'information pour dépasser les autres régions de l'Amérique et devenir la «Californie du Nord».



HORIZON 2000

À North Hatley, le philosophe Jacques Dufresne et l'informaticien Mike Savoie sont en train de mettre au point ni plus ni moins que l'encyclopédie francophone du «village global» sur Internet!

Il s'agit d'un projet colossal, un travail titanesque qui demandera l'apport de ressources sises un peu partout sur la planète à partir du petit village de North Hatley pour engraisser une sorte de bibliothèque virtuelle format géant.

«Ce n'est pas pour rien que nous disons que c'est un projet d'une ampleur effrayante, avance le professeur Dufresne. Comme une encyclopédie doit refléter ce qu'est notre monde, il faudra beaucoup de gens pour y contribuer, pour faire évoluer ce qu'il y a dans ce grand document au même rythme qu'évolue la planète».

«Ce site Internet devra contenir tout ce qui se qui est pertinent sur une multitude de sujets.»

Le projet Cyberscol (<http://CyberScol.qc.ca>), au départ une idée de personnes voulant faire connaître Internet aux élèves de la CSCS, prend l'allure d'un «carrefour de recherche et de développement» qui permet aux professeurs comme aux élèves d'échanger des idées ou de présenter leurs créations à la face de la planète.

«C'est même devenu plus important qu'on pensait au départ. La notoriété de Cyberscol dépasse de loin les frontières de l'Estrie. C'est rendu une entreprise éducative internationale», affirme Réal Beaudette, administrateur du site. Nous avons récolté plusieurs prix un peu partout dans le monde dernièrement, dont un prestigieux Web d'Or.»

Dans le parc industriel de Sherbrooke, on projette rien de moins que de révolutionner la téléphonie en lui donnant un nouveau souffle grâce à Internet. La jeune entreprise Médiatrix Télécommunication s'apprête à commercialiser un appareil rendant «le téléphone intelligent».

L'Estrie, une région virtuellement dynamique (D1)

CIVIC HATCHBACK CX 1998

HONDA



MIRACLE!

198\$ par mois, location 48 mois

tous les détails en page C6

Richard Fabi quitte son poste le 31 décembre à Rock Forest

Un conseiller souhaite un d.g avec «du nerf»

François GOUGEON

Rock Forest

Le futur directeur général à la Ville de Rock Forest devra avoir «du nerf» et être nommé le plus vite possible pour éviter une trop longue période de flottement après le départ de Richard Fabi, le 31 décembre prochain.

C'est ce qu'a indiqué hier soir le conseiller Léonard Laplante, d'abord dans des questions au maire Bertrand Fabi restées sans réponse puis au cours d'une brève entrevue à l'issue de la séance ordinaire du conseil municipal.

M. Laplante voulait savoir si les conseillers qui le désirent (autres que ceux du comité administratif) pourront

assister à l'entrevue finale visant au choix du candidat parmi les quatre ou cinq personnes retenues à ce jour. «Mais ce comité (composé du maire et des conseillers Benoît Charland, Jean-Guy Dion et Serge Forest) ne veut pas», a déploré M. Laplante.

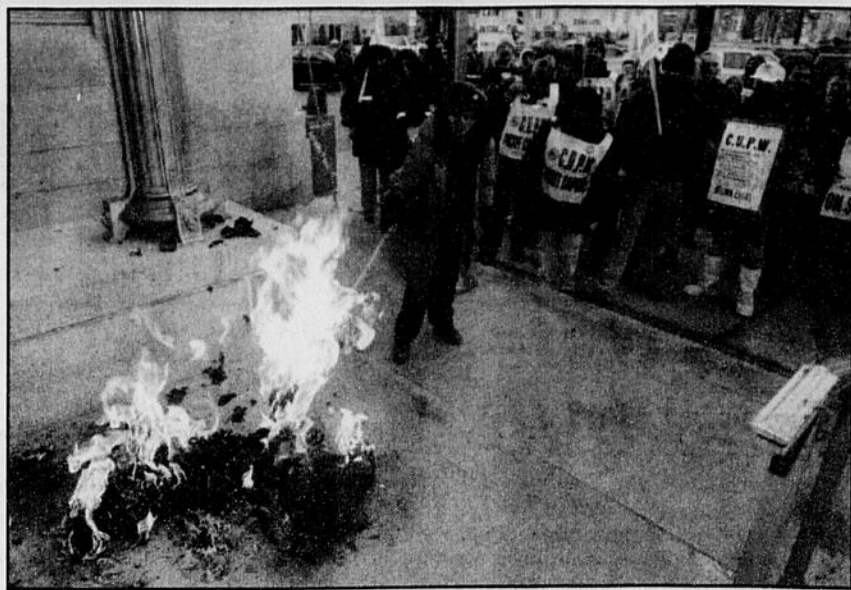
Un bout de chemin ensemble?

Celui-ci espère en outre que la nomination du futur directeur général ne tardera pas, dès le départ de M. Fabi le 31 décembre et il souhaiterait même que les deux puissent faire un bout de chemin ensemble, histoire de faciliter l'apprentissage du nouveau titulaire. «Il ne faudrait pas que ça tarde trop (l'arrivée du nouveau directeur général) car on a plein de dossiers importants en marche, comme la régionalisation du service policier», juge M.

Laplante, qui espère finalement la nomination d'un responsable qui aura «du nerf», pour éviter des dérapages dans l'administration forestoise.

Quant au maire Delisle, toujours peu loquace comme à chaque fois qu'il a été question du sujet de la direction générale, il estime qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. «La nomination devrait se faire quelque part en janvier. Quant à l'entrée du prochain directeur général, tout dépendra de sa disponibilité», a simplement émis Bertrand Delisle.

Pour sa part, Richard Fabi, qui n'a fait aucun commentaire, a occupé son siège de directeur général hier soir pour sa dernière séance publique: il ne sera pas là le 15 décembre (on adoptera le budget) car il doit aller cueillir son fils à Dorval pour son retour de Moscou.



Le climat n'était pas à la joie hier chez les postiers, avec le dépôt d'une loi fédérale forçant le retour au travail. À Regina, des grévistes ont brûlé une effigie de Jean Chrétien.

La loi accorde une hausse de 5,5 % aux postiers

Gagliano espère une reprise du service cette semaine

Ottawa (PC)

Le gouvernement fédéral a déposé hier une loi de retour au travail qui impose aux travailleurs des postes leurs conditions salariales et accorde un délai de trois mois aux parties pour s'entendre sur les autres points en litige.

Le ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, a déclaré que le service postal pourrait reprendre dès jeudi ou vendredi si la loi de retour au travail est adoptée rapidement aux Communes, ce qui nécessite la collaboration des députés de l'opposition.

Déjà les libéraux ont rencontré un écueil, hier, lorsqu'ils ont demandé le consentement des partis d'opposition pour une procédure accélérée d'adoption de la loi. Des députés de l'opposition s'y sont opposés, affirmant que certains éléments du projet de loi leur paraissaient problématiques.

Le ministre du Travail, Lawrence MacAulay, a donc dû s'engager à présenter des modifications aujourd'hui afin de rassurer les partis d'opposition. Il n'a pas voulu préciser la teneur de ces modifications, mais le leader du Nouveau Parti démocratique, Alexa McDonough, a déjà fait savoir que son parti retarderait l'adoption de la loi si l'article concernant la compétitivité de la Société canadienne des postes n'était pas amendé.

Selon Mme McDonough, cet article ne fait qu'accroître la pression sur la société d'Etat pour qu'elle génère des bénéfices dont s'accaparerait ensuite le gouvernement.

«Lorsque les gens déboursent de l'argent pour des services postaux, ils s'attendent à ce que cet argent soit utilisé pour des services postaux», a-t-elle dit. A son avis, le projet de loi permettrait plutôt «de générer d'importants profits que le gouvernement utiliserait comme revenus généraux».

Le projet de loi prévoit des hausses salariales de 1,5 pour cent en 1998; de 1,75 pour cent en 1999 et de 1,9 pour cent en l'an 2000, pour un total de 5,5 pour cent sur trois ans. En comparaison, l'offre de la Société canadienne des postes dans le cadre des négociations était de 1,5 pour cent en 1997, 1,75 pour cent l'année prochaine et 2 pour cent en 1999. Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) exigeait pour sa part une hausse de 6 pour cent sur deux ans, avec une indexation selon l'inflation. Au total, les demandes syndicales équivalaient à une majoration de 10 pour cent des salaires.

Le président du STTP, Darrell Tingley, a déclaré que les hausses de salaires prévues par le projet de loi étaient inférieures aux chiffres avancés dans le cadre des négociations. Il a accusé le gouvernement de «voler» les travailleurs.

«Contre la classe ouvrière»

«C'est une nouvelle offensive de ce gouvernement contre la classe ouvrière», a dit M. Tingley.

S'il n'y a pas d'entente entre les parties dans les 90 jours suivant l'adoption de la loi, le ministre MacAulay a précisé qu'un arbitre-médiateur serait chargé de régler les autres questions en litige, telles que la sécurité d'emploi et les modifications aux trajets des facteurs.

Le projet de loi prévoit également des pénalités maximales de 1000 \$ par jour pour les postiers qui défieront la loi. Le STTP pourrait pour sa part écopier d'amendes atteignant 100 000 \$ par jour.

M. Tingley a semblé adoucir sa position, hier, en ce qui concerne les menaces de désobéissance civile de la part des syndiqués. «Il y a d'autres façon de défier. Il n'est pas nécessaire de ne pas se présenter au travail», a-t-il dit, sans préciser davantage.

La médecine à deux vitesses arrive en ville...

Une brèche est ouverte, admet la RAMQ

Sherbrooke (FG)

La Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) reconnaît qu'une «brèche» est ouverte depuis un certain temps au sujet de la privatisation des services médicaux mais estime qu'il s'agit là d'un phénomène «très marginal».

«Sur environ 8200 spécialistes au Québec, on en compte 25 qui ont pris la même décision que le Dr Doyon. C'est donc un phénomène très rare et espérons qu'il restera ainsi», a réagi l'adjoint au président de la RAMQ et

responsable des relations publiques pour cet organisme, Pierre Boucher.

Il a indiqué qu'en général, les médecins spécialistes qui cessent de participer au régime public et privatisent donc leur service le font parce que les frais sont peu ou pas couverts par la RAMQ. C'est le cas de tout ce qui regarde la chirurgie esthétique. Et cela se voit surtout dans la grande région montréalaise; c'est donc une première de taille pour une région.

Mais en ophtalmologie, «une dentrée rare», M. Boucher note que le cas du Dr Doyon est le troisième au Québec depuis les dernières semaines. «Un

ophtalmologiste de l'hôpital Maison-neuve-Rosemont invoquait aussi de longs délais d'attente en chirurgie pour justifier sa décision de cesser de participer au régime public», a noté M. Boucher.

Et, à titre de «simple citoyen et de contribuable», c'est une situation de privatisation et de système de santé à deux vitesses qui l'inquiète. «J'ose croire que ça va rester marginal mais si ça devait faire boule de neige (des cas comme le Dr Doyon), j'ai l'impression que le ministre de la Santé va intervenir assez rapidement pour éviter que la population soit pénalisée».

Un ophtalmologiste... (suite de la Une)

Ainsi donc, en cessant de participer

au régime public d'assurance-maladie, le Dr Doyon effectuera toutes ses opérations à sa clinique et collectera directement ses clients pour les frais des services professionnels rendus. Par exemple, il en coûtera 1600 \$ à un patient pour une chirurgie de la cataracte, incluant la

pose de lentilles pliables; un élément qui n'était pas couvert par la RAMQ.

Le spécialiste reconnaît que c'est un gros changement et que des gens ne seront pas en mesure d'assumer cette dépense. «Mais par contre, il n'y aura plus de délai d'attente... Je ne cesserai pas d'opérer à 15h30», a aussi émis Guy Doyon, qui compte 20 ans d'expérience dans son domaine.

«Ce que je souhaite c'est que les gens qui paieront pour se faire traiter à ma clinique frappent à la porte de la Régie pour se faire rembourser. Après tout, le gouvernement assume bien une partie des frais des gens qui se font soigner en visite en Floride», a aussi fait valoir le médecin spécialiste.

loto-québec résultats

Banco

Tirage du 97-12-01

1	2	4	7	11
13	14	16	19	21
28	41	44	52	53
55	59	61	62	63

Extra

Tirage du 97-12-01

NUMÉRO: 028888

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encassement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec résultats

Célébration

1 Cadillac Catera

Tirage du 97-12-01

263B329

(numéro non décomposable)

Les modalités d'encassement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

1 Cadillac Catera chaque jour du 1^{er} au 31 décembre

MÉTÉO La Tribune

LaTribune 564-5450

...une publicité qui **marche!**

Facteur Vent

-15

Victoriaville -4/-9

Drummondville -4/-9

Valcourt -4/-10

Magog -3/-8

Coaticook -4/-10

Sherbrooke -4/-10

Lac-Mégantic -4/-10

MétéoMédia

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	JEUDI	VENDREDI
-4 PRÉC. 60	-10 PRÉC. 40	-2 -10 PRÉC. 30	-2 -8 PRÉC. 20	-1 -8 PRÉC. 30

QUÉBEC					INDICE UV										
Chicoutimi	Nei	-3/-8	Québec	Var	-3/-7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Gaspé	Mel	2/-4	Rimouski	Nei	-1/-4	60	30	20	15						
Iles-de-la-Mad.	Plu	2/0	St-Georges	Var	-3/-7										
La Grande	Nei	-4/-11	Sept-Îles	Var	3/-6										
Lac-St-Jean	Nei	-3/-8	Trois-Rivières	Var	-3/-9										
Montréal	Var	-1/-7	Val d'Or	Var	-4/-9										

CANADA					USA						
Charlottetown	Plu	2/-4	Régina	Sol	-2/-13	Boston	Ven	2/-4	New York	Var	7/-2
Edmonton	Sol	-2/-7	St-John's	Plu	7/-2	Bridgeport	Var	6/-2	Plattsburg	Ven	-1/-7
Fredericton	Nei	-1/-10	Toronto	Sol	2/-3	Burlington	Ven	-1/-7	Portland	Ven	4/-4
Halifax	Mel	2/-1	Victoria	Var	12/4	Concord	Ven	3/-4	Providence	Ven	2/4
Ottawa	Var	-2/-7	Winnipeg	Nua	-5/-14	Detroit	Nua	5/-2	Washington	Sol	10/0

LE MONDE					DESTINATIONS SOLEIL						
Athènes	Deg	16/12	Mexico City	Nua	22/7	Acapulco	Nua	31/23	La Havane	Ave	27/23
Beijing	Sol	-2/-8	Moscou	Enu	-9/-12	Bermudes	Var	22/17	Martinique	Sol	29/25
Berlin	Enu	4/-4	Paris	Nua	6/5	Cancun	Sol	32/20	Myrtle Beach	Sol	12/4
Hong Kong	Sol	21/16	Port-au-Prince	Sol	30/21	Caracas	Sol	31/24	Montego Bay	Sol	33/24
Lisbonne	Nua	16/9	Rome	Enu	15/8	Freeport	Sol	28/21	Orlando	Sol	33/22
Londres	Sol	3/-3	Tokyo	Sol	15/13	Fort Lauderdale	Var	26/17	Puerto Plata	Sol	33/22
						Honolulu	Sol	28/27	Tampa	Sol	23/21
						Key West	Sol	24/18	West Palm B	Var	25/24

© 1996 Infomédia/Météo

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 115 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

LaTribune	TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8	Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	Camelots et camelots motorisés Prix de vente: 3,51 \$ T.P.S.: 25 \$ T.V.Q.: 24 \$ Coût à l'abonné: 4,00 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés. Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$ 6 mois 87,60 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,82 \$ 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$ 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

Abonnement par la poste:	Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
Territoire immédiat	1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$
	6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$
	3 mois	80,00 \$	5,60 \$	5,56 \$	91,16 \$
	1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

EMPLOIS DU JOUR

Aide technicien/ne dentaire
Offre: 2242294
Lieu: Sherbrooke
Salaire: à discuter, permanent, 20 heures sur cinq jours
Exigences: expérience si possible, posséder qualités techniques (minutité, dextérité manuelle, logique et sens mécanique), autonome et polyvalent
Fonctions: différentes tâches reliées à un laboratoire de prothèse dentaire.

Représentant vente produits financiers
Offre: 2186015
Lieu: province de Québec

Salaire: à négocier et à discuter, permanent, plein temps
Exigences: diplôme études collégiales obligatoire, réussir test d'aptitudes, formation échelonnée sur deux ans fournie aux frais de la compagnie, auto nécessaire
Fonctions: vendre de l'assurance générale et des services financiers.

Veillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre des ressources humaines.

INDEX

Arts: D-6
Bandes dessinées: D-4
Chez nous: B-1
Décès: D-5
Économie: B-6
Messier en liberté: D-2
Opinions: A-6
Petites annonces: D-3
Sports: C-1
Vivre: D-7

MARIO
goupil

Une date fatidique

C'était le 2 décembre 1966. Je m'en souviens comme si c'était hier. Ce soir-là, lorsque les trois coups de la sonnerie du téléphone ont retenti dans la maison que nous habitions à la campagne, j'ai eu un bien mauvais pressentiment. Je ne m'étais jamais senti aussi mal dans mon petit corps d'enfant.

Ma mère a répondu au téléphone et je l'ai regardée inquiet. Quand elle a éclaté en sanglots, j'ai tout de suite compris qu'il venait de se produire un grand malheur. Je l'avais pressenti.

Mon grand-père, Joseph Delafontaine, venait d'être renversé par une automobile en traversant le pont Joffre, à Sherbrooke. Il avait été tué sur le coup. Grand-papa avait perdu l'usage d'un oeil, et avec ses 71 ans bien sonnés, il ne voyait plus très bien du seul oeil qui lui restait. Il n'a donc jamais vu la voiture venir. Le chauffeur de celle-ci, M. Léo Jean, de Montréal, n'a jamais pu l'éviter.

Grand-papa venait d'aller rendre visite à ses anciens compagnons de travail, au département de la voirie municipale, sous le pont Joffre, et s'en retournait chez lui sur la 10^e avenue Sud, quand l'accident s'est produit.

Comme j'ai eu de la peine de perdre mon grand-papa d'une façon aussi brutale. Je me rappelle que dans ma tête d'enfant, je me disais que cet homme-là avait tellement donné à sa ville, qu'on devrait commémorer sa mémoire à chaque année en fermant le pont Joffre le 2 décembre.

Aujourd'hui, c'est le 2 décembre et le pont Joffre sera fermé. Ils diront ce qu'ils voudront, moi je pense que c'est pour toi grand-papa.

Décès du Dr Lafond

J'ai une question-piège pour vous: connaissez-vous l'identité du médecin qui a aidé votre mère à vous mettre au monde?

Si je vous pose la question, c'est qu'en consultant la chronique nécrologique hier matin, j'ai appris que le docteur Réal Lafond était décédé samedi à l'âge de 82 ans. Or, s'il y a un gynécologue-obstétricien qui a multiplié les accouchements pendant de nombreuses années à Sherbrooke, c'est bien le Dr Lafond.

Un lecteur qui a pris la peine de me téléphoner pour me faire l'éloge du Dr Lafond, me faisait remarquer que c'est ce dernier qui avait mis au monde les quatre enfants que lui a donnés son épouse.

Au cours de sa longue carrière, le docteur Lafond a notamment été le médecin-chef en gynécologie et obstétrique au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Curieusement, ce n'est pas à l'hôpital que j'ai connu le docteur Lafond, mais plutôt au Club de golf de Sherbrooke où je travaillais comme cadet durant mon adolescence. À l'époque, il aimait bien discuter une ronde de golf avec quelques-uns de ses collègues. Si ma mémoire est fidèle, ça aiguisait son caractère...

Lamborghini à vendre

Je ne sais pas ce que fabriquait Sara Polioff dans la vie, mais je sais par contre que cette personne vient de faire faillite. C'était écrit dans notre journal, samedi dernier, sous la rubrique intitulée «Avis légaux».

Comme Sara Polioff était propriétaire de rien de moins qu'une Lamborghini Diablo 1991, le syndic vient de mettre cette dernière en vente aux enchères, via des soumissions sous pli cacheté.

Alors si vous rêvez d'une Lamborghini, voilà peut-être votre chance. Elle compte 5400 km au compteur.

J'ai jeté un coup d'oeil dans le Guide de l'auto de Jacques Duval. Le prix de vente d'une Lamborghini Diablo 98, que notre chroniqueur compare à une oeuvre d'art, se chiffre à 350 000 \$.

Alors, faites votre prix. Et bonne chance aux intéressés.

Chers «customers»

Carina Furniture Industries Ltd est une compagnie de Toronto qui fabrique des meubles que le consommateur doit lui-même assembler.

Comme toute bonne compagnie «canadienne» qui se respecte, elle fournit donc des instructions écrites en anglais et en français aux consommateurs.

J'ai essayé de bien comprendre la marche à suivre pour assembler une armoire murale, mais j'avoue avoir rencontré quelques difficultés.

Dès le départ, la compagnie y va d'un avis important, que je vous livre textuellement:

A nos clients:
Cet article a subi des contrôles de qualité très rigoureux mais, malgré tous nos efforts, En cas de problème avec ce produit: Veuillez contacter notre service à la clientèle sur le numéro

Le dernier conseil d'assemblage est le suivant:

Est après assemblage complet, vous pouvez attacher l'armoire au mur. Utilisez la quincaillerie appropriée de votre choix à attache solidement l'armoire au mur. La quincaillerie appropriée est utilisée dépendra sur le type de mur à qui l'armoire est procurée. Ces articles communs peuvent être achetés à de la quincaillerie.

Ouf! See you à la quincaillerie!

Sherbrooke ira de l'avant

□ Le projet de captage des biogaz au site d'enfouissement sera devancé d'un an

Claude PLANTE

Sherbrooke

Pressée par les fuites de méthane successives toujours plus inquiétantes pour les résidents du secteur Dubréuil, la Ville de Sherbrooke devance d'un an son projet de captage de biogaz directement sur son lieu d'enfouissement.

Cette décision a été dévoilée hier au cours d'une réunion du comité de vigilance regroupant des gens des Villes de Sherbrooke et de Fleurimont ainsi que

représentants du ministère de l'Environnement du Québec.

«La plus grosse nouvelle c'est que la Ville de Sherbrooke lance plus tôt que prévu son projet de captage de biogaz sur le site», commente Pierre-Hugues Boisvenu, directeur régional du ministère de l'Environnement (MEQ).

«La Ville a annoncé la mise sur pied d'une étude de faisabilité de captage à la source. Le but est évidemment de capter les gaz avant qu'ils n'atteignent les résidences du secteur Dubréuil», explique le président de ce comité.

Avant que la Ville de Sherbrooke se lance dans ce projet, le comité de vigilance a mis sur pied un sous-comité dit «technique» pour évaluer les possibilités techniques de ce projet. «Le but est de savoir si les lignes de captage sont performantes», souligne M. Boisvenu.

Ce nouveau comité regroupe des représentants des Villes et du MEQ ainsi que deux spécialistes engagés par les deux municipalités en cause.

Il y a encore quelques jours, les détecteurs de méthane se sont fait entendre dans des maisons du secteur Dubréuil forçant de nouvelles évacuations.

La prochaine échéance est fixée à jeudi de cette semaine où on annoncera un nouveau plan de communication pour les médias et les résidents du secteur visé. «Nous voulons nous assurer que l'information soit toujours adéquate», termine Pierre-Hugues Boisvenu.

De son côté, le directeur du Service de la planification et des travaux publics de la Ville de Sherbrooke, Guy Labbé, confirme que la Ville «est prête à débiter le captage dans les déchets», mais souligne que «le Comité de vigilance est à examiner» cette proposition.

23 000 \$ de drogues rue Bowen Nord

□ Les policiers mettent la main sur un homme

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Cinq enquêteurs de l'Escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec et un enquêteur de la Police municipale de Sherbrooke ont procédé à une arrestation et saisi pour quelque 23 000 dollars de stupéfiants de toutes sortes en début de soirée hier à deux pas du centre-ville de Sherbrooke.

Il était 18 heures quand les policiers se sont présentés dans un immeuble à logements de la rue Bowen Nord.

À cet endroit, ils ont découvert quelque deux kilos de marijuana en coctes de belle qualité, un peu plus d'un kilo de haschisch de même que diverses quantités de haschisch liquide, de champignons magiques et de cocaïne.

On a de plus recueilli divers indices laissant croire que l'individu occupant le logement fabriquait lui-même le haschisch liquide.

Ce dernier, âgé de 39 ans, a été appréhendé dans le secteur au moment où les policiers effectuaient la perquisition.

Il a été conduit au quartier général pour complément d'enquête; il était impossible tard hier soir de savoir s'il



L'agent Serge Dubord, des relations publiques de la SQ montre une partie de la drogue saisie en début de soirée hier dans un logement de la rue Bowen Nord à Sherbrooke. Un homme a été arrêté dans la foulée de cette perquisition.

«Un peu plus et je restais là...»

□ Richard Loisel se remet de l'incendie

Sherbrooke (psj)

«Une ou deux goulées de fumée de plus et ça y était, je restais là!»

M. Richard Loisel, âgé de 49 ans, de Sherbrooke, se remet de ses émotions et de ses blessures au Pavillon Fleurimont du Centre universitaire de santé de l'Estrie. Il repose à l'unité des soins intensifs.

La veille, vers 14 h 45, il a sauté par la fenêtre de son salon afin d'échapper à l'incendie qui a éclaté dans un immeuble à logements et à chambres, 406 rue Bowen Sud, tout près de la rue Châlioux, à Sherbrooke.

«Je dormais. Quand je me suis réveillé, j'ai essayé de sortir par la porte avant mais il y avait trop de chaleur et trop de fumée. Je suis revenu dans ma chambre. J'avais peur de sauter mais si je restais un moment de plus à respirer la fumée, je n'aurais pu m'en sortir. Une ou deux bouffées de plus et ça y était.»

Il a donc fracassé avec son bras droit la fenêtre et il a effectué un saut de plus de quatre mètres, soit une quinzaine de pieds environ.

Quand M. Loisel a atterri sur le sol, au moment où les pompiers s'apprêtaient à dresser une échelle dans sa direction, ces derniers se sont retrouvés face à un individu inconscient dont le pouls battait toujours.

Les combattants ont aussitôt amorcé les techniques de réanimation avec succès puis les techniciens-ambulanciers ont pris la relève dès leur arrivée.

«Outre des coupures au bras droit à cause de la vitre, je ressens des douleurs à la cheville et à la colonne. Je dois passer des tests aujourd'hui pour voir s'il y a des fractures» a-t-il confié. Il croit que si rien n'est brisé, son séjour à l'hôpital sera de courte durée.

Rappelons que les spécialistes ont conclu à l'incendie d'origine criminelle.

À ce sujet, l'inspecteur Gilles Pellet, du Département de prévention des incendies, a complété son travail alors que le détective Gérard Leblanc, des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke, poursuit sa besogne. Il doit rencontrer tous les locataires, une quinzaine au total, dont celui qui est présentement hospitalisé.

Déjà diverses pistes de solution se dessinent devant les enquêteurs pour retracer l'incendiaire.

Cet incendie n'a aucun lien avec la série d'incidents qui se sont échelonnés sur quelques mois le long des rives de la rivière Magog, depuis les limites Ouest jusqu'au barrage de la Paton.

Le feu de dimanche a été mis dans une boîte de carton servant à la récupération de papiers, de réclames. Cette boîte se trouvait sous la cage d'escalier.

Comme l'immeuble date de quelques décennies, on n'y retrouve pas à chaque étage des portes. Le feu a donc pu s'alimenter en oxygène et il n'a pas raté l'occasion.

En quelques instants, il a agi de façon fulgurante, répandant une épaisse fumée sur tous les étages qu'il a atteints.

Privés de batterie, les avertisseurs de fumée n'ont pas lâché leur cri strident. Des locataires ont donné l'alerte. Hormis M. Loisel, deux autres personnes ont été incommodées par la fumée, un locataire, M. Jean-Pierre Filiat et un visiteur. Après leur transport au Pavillon Hôtel-Dieu du CUSÉ et examens, ils ont pu quitter l'établissement.

En pleine nuit, un tel incendie aurait fait des victimes, s'accordent à dire les experts.

Il faudra de deux semaines à un mois, selon l'accélération des procédures d'assurances, pour compléter les réparations. Si la structure a été endommagée à l'endroit où l'incendie a éclaté, c'est surtout la fumée qui a causé les plus lourds dommages. Il est question de 100 000 \$ à 125 000 \$.

Les pompiers n'ont en effet mis qu'une vingtaine de minutes pour circonscire l'incendie avec un coup d'eau.

Hier soir, la Croix-Rouge assurait encore le gîte et le couvert aux sinistrés qui le désiraient et qui, pour la plupart, ne possèdent aucune protection d'assurances.

Au total 16 personnes auront subi les inconvénients de cet incendie à un moment où l'automne cède de plus en plus le pas à l'hiver.

Un système de chauffage temporaire a été installé dans l'immeuble.

Des locataires ont pu réintégrer, hier, leur logement ou leur chambre (l'immeuble compte 12 logements et quatre chambres).

Le propriétaire, de son côté, tente de localiser les locataires qui ne pourront regagner leur domicile dans d'autres édifices.

CONCOURS

GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!



LE SUPERMARCHÉ
provigo
La Tribune

16 700\$
EN BONS D'ACHAT PROVIGO
A GAGNER!

- 2 TIRAGES PAR JOUR DE 75\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages du 15 septembre au 13 décembre 1997
- 2 TIRAGES DE 2 500\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages le 15 décembre 1997, parmi tous les coupons reçus.

COMMENT PARTICIPER:

Du lundi au samedi, complétez le coupon de participation qui est publié dans La Tribune.

DÉPOSEZ-LE À VOTRE SUPERMARCHÉ PROVIGO PARTICIPANT
ou faites-le parvenir à: Concours «GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE», La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2 X8

COUPON DE PARTICIPATION
Aucun fac-similé accepté

CONCOURS
GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

provigo **La Tribune**

LISTE DES SUPERMARCHÉS PROVIGO PARTICIPANTS:
SHERBROOKE, Provigo, 900, 13^e avenue Nord, (dir. André Dionne)
SHERBROOKE, Provigo, 800, rue King Est, (dir. Serge Vermette)
SHERBROOKE, Provigo, 2185, rue Galt Ouest, (dir. Jean-François Rouleau)
SHERBROOKE, Provigo, 1095, rue Belvédère Sud, (dir. Danny Vallières)
SHERBROOKE, Provigo, 2209, rue King Ouest
ASBESTOS, Provigo, 205, rue Laval
COATICOOK, Provigo, 3560, rue Laval
LENNOXVILLE, Provigo, 169, rue Queen
MAGOG, Provigo, 1300, boul. Sherbrooke
RICHMOND, Provigo, 175, rue du Collège
ROCK FOREST, Provigo, 4857, boul. Bourque, (dir. Bertrand Blodreau)
WINDSOR, Provigo, 295, rue St-Georges
LA TRIBUNE, 1950, rue Roy, Sherbrooke

DATES DES TIRAGES (à midi)
15 et 29 sept., 13 et 27 oct., 10 et 24 nov.
16 et 30 sept., 14 et 28 oct., 11 et 25 nov.
17 sept. et 1 oct., 15 et 29 oct., 12 et 26 nov.
18 sept. et 2 oct., 16 et 30 oct., 13 et 27 nov.
19 sept. et 3 oct., 17 et 31 oct., 14 et 28 nov.
20 sept. et 4 oct., 18 oct. et 1^{er} nov., 15 et 29 nov.
21 sept. et 5 oct., 19 oct. et 2 nov., 16 et 30 nov.
22 sept. et 6 oct., 20 oct. et 3 nov., 17 nov. et 1^{er} déc.
23 sept. et 7 oct., 21 oct. et 4 nov., 18 nov. et 2 déc.
24 sept. et 8 oct., 22 oct. et 5 nov., 19 nov. et 3 déc.
25 sept. et 9 oct., 23 oct. et 6 nov., 20 nov. et 4 déc.
26 sept. et 10 oct., 24 oct. et 7 nov., 21 nov. et 5 déc.
27 sept. et 11 oct., 25 oct. et 8 nov., 22 nov. et 6 déc.
28 sept. et 12 oct., 26 oct. et 9 nov., 23 nov. et 7 déc.
29 sept. et 13 oct., 27 oct. et 10 nov., 24 nov. et 8 déc.
15 décembre 1997

Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique. Règlement disponible à La Tribune et à votre supermarché Provigo participant.

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS!

Tirage du 1^{er} décembre 1997

Mme Céline Auclair de Ayer's Cliff

M. Michel Thibodeau de Coaticook

Ces personnes gagnent chacune 75 \$ en bons d'achat Provigo

Sherbrooke a accueilli hier ses derniers policiers...

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

À leur façon, sans le savoir, les policiers Sophie Breton, Marie-Claude Lemay, Alexandre Provencher, Michel Saint-Denis et Sylvain Rollin ont peut-être tourné la dernière page de l'histoire de la présente Police municipale de Sherbrooke.

Ils sont en effet passés, hier matin, du statut de policier surnuméraire à celui de policier permanent.

M. Michel Carpentier, directeur des Services de protection de la communauté de Sherbrooke, qui a procédé à la cérémonie de remise de képis et d'insignes portant le matricule, n'a pas raté l'occasion de le mentionner.

Tous savent que la police municipale prendra un virage régional avec la nouvelle Régie qui assurera la desserte des municipalités de la MRC de Sherbrooke.

Il ne sera plus question, du moins pour quelques années à moins que ce

ne soit pour toujours, de police municipale mais possiblement de Service de protection de la grande communauté sherbrookoise ou quelque autre appellation où la longueur du nom pèsera dans la balance.

Les cinq policiers qui étaient au service de la Police municipale de Sherbrooke, depuis le 1er mai 1995, ont donc vu le poids de l'avenir incertain s'estomper à l'annonce de cette permanence.

Par les temps qui courent, décro-

cher un emploi permanent prend l'allure d'un privilège plutôt rare.

M. Louis Raiche, le directeur-adjoint, responsable du corps policier de même que les capitaines André Castonguay, Robert Pednault et Jean-Pierre Allaire ont assisté à la cérémonie en compagnie du lieutenant du personnel Paul-André Provencher et de l'ensemble des lieutenants du service.

Le Lt Provencher a même ressenti la fierté de pouvoir remettre à son fils Alexandre le képi et l'insigne.

On a également procédé à l'asser-

mentation de M. Peter Harris qui effectuera un stage de 45 heures à la Police municipale de Sherbrooke.

Natif de Lennoxville, M. Harris poursuit présentement des études en Techniques policières au Collège John Abbott. Une entente intervenue entre le Collège et les autorités policières a rendu possible ce stage qui comprendra de la patrouille de jour, de soir et de nuit, un temps aux Enquêtes criminelles, à la section de l'identité judiciaire de même qu'à la prévention.

Incroyable

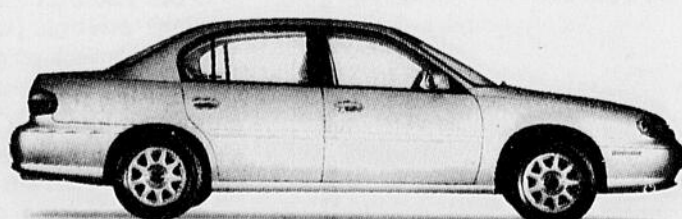
2,9%

Taux de financement*

Offre d'une durée limitée.



Sur les Cavalier
2 portes et 4 portes,
les voitures les plus
vendues au pays.



Et sur la Malibu,
la toute dernière
berline familiale
de Chevrolet.

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



*Offre réservée aux particuliers sur les Malibu 1997-1998 et Cavalier 1998. Taux de financement à l'achat de 2,9% applicable sur des termes allant jusqu'à 48 mois et de 4,9% applicable sur des termes de 49 à 60 mois. Suet à l'approbation du crédit. Photos à

titre indicatif seulement. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. **Banque TD et GM, titulaires de licence des marques. ***Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Le Groupe Jacinthe Dubé devient Royal LePage Estrie

□ Ce type d'alliance est la première du genre au Québec

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le Groupe immobilier Jacinthe Dubé vient d'acheter «une grosse maison», a imaginé la femme d'affaires en rendant public, hier matin, l'achat d'une franchise Royal LePage.

«Cette alliance avec Royal LePage, une première pour le Québec, est une excellente nouvelle pour nos agents et pour toute notre clientèle», a déclaré Mme Dubé au cours d'une conférence de presse qui suivait la rencontre avec le personnel.

L'entente entre le groupe de Mme Dubé et Royal LePage avait fait l'objet de fuites, il y a une dizaine de jours, mais l'information avait été démentie de toutes parts au point où le rumeur parlait maintenant d'un échec des négociations entre les deux parties.

Mais il n'en était rien. Les négociations menées depuis plusieurs mois ont permis à Mme Dubé de devenir la première franchisee Royal LePage pour le Québec, cette dernière n'ayant possédé que des bureaux corporatifs et des ententes avec des bureaux indépendants.

En quittant le Canada Trust il y a cinq ans pour créer son propre groupe immobilier, Mme Dubé avait voulu répondre au besoin de régionalisation. Elle avait d'ailleurs fait reposer le succès de son entreprise sur sa propre image. Hier, Mme Dubé a expliqué qu'à l'époque, elle ne pouvait pas retrouver les outils dont elle disposait chez Canada Trust dans le bassin des franchises disponibles.

«Aujourd'hui, Royal LePage qui s'était retiré, revient avec ses devoirs accomplis... Et l'image régionale est conservée. Si le nom Groupe immobilier Jacinthe Dubé disparaît, il est remplacé par Royal LePage Estrie», a-t-elle précisé en soulignant qu'il lui a fallu négocier très serré pour obtenir le droit de rajouter Estrie à la dénomination nationale.

Directrice principale pour l'expansion du réseau au Québec, Michèle Charbonneau a déclaré que «ce nouveau partenariat est extrêmement profitable pour les deux parties. En effet, nous pouvons offrir à nos clients les avantages et les services qu'offre l'un des noms les plus respectés de l'immobilier au Canada ainsi que l'expertise et la connaissance approfondie de la belle région de l'Estrie que possède le Groupe immobilier Jacinthe Dubé».

Avec son association avec Reliance, Royal LePage dispose d'un des plus vastes réseaux de clientèle dirigée en Amérique du Nord. Royal LePage est aussi renommé pour sa division des services de logement qui compte plus de 200 entreprises clientes et qui facilite le déplacement de plus de 5000 personnes, chaque année. Son site Internet attire par ailleurs plus de 1,5 million de visiteurs à chaque mois. Le réseau Royal LePage comprend 110 bureaux principaux et 32 sous-bureaux. La trentaine d'employés de Jacinthe Dubé se joignent à un groupe de 6000 personnes.



Les négociations menées depuis plusieurs mois par le Groupe immobilier Jacinthe Dubé lui permettent de devenir le premier franchisee Royal LePage pour le Québec. «Cette alliance avec Royal LePage est une excellente nouvelle pour nos agents et pour toute notre clientèle», de dire Mme Dubé au cours d'une conférence de presse.

Vente de chaussures

20% à 40% de rabais*

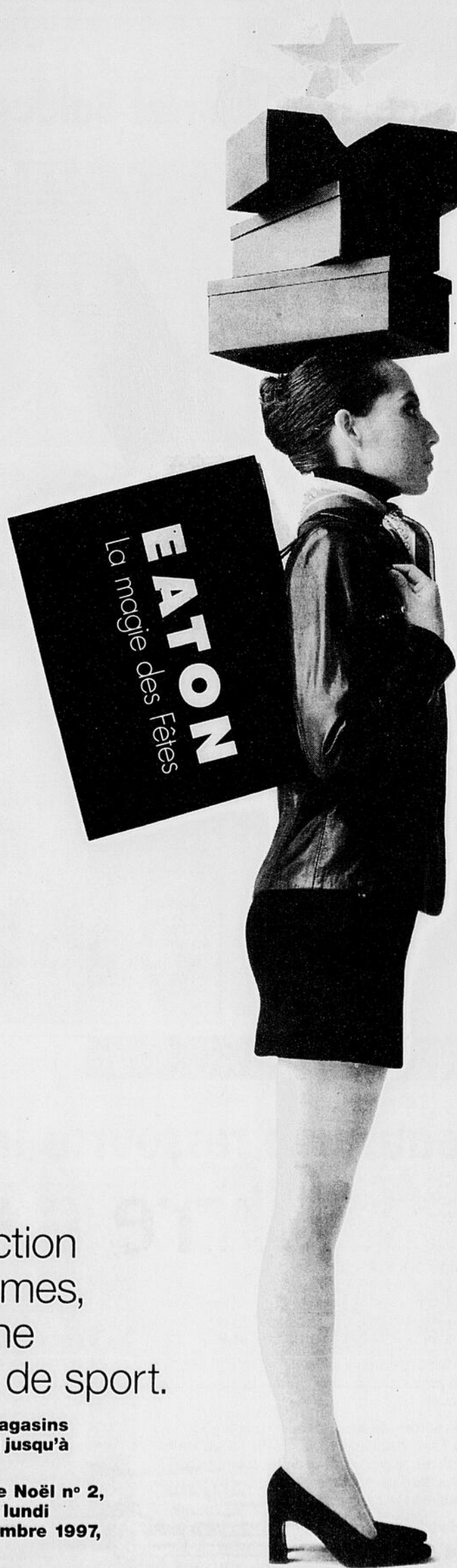


Nous liquidons une sélection de chaussures pour femmes, hommes et enfants et une sélection de chaussures de sport.

Pour faciliter votre magasinage des fêtes, nos magasins sont ouverts jusqu'à 21 h du lundi au vendredi et jusqu'à 17 h samedi et dimanche.

Veillez noter que toutes les offres du cahier de Noël n° 2, «La magie des fêtes» inséré dans La Presse du lundi 1^{er} décembre, sont en vigueur jusqu'au 24 décembre 1997, sauf indication contraire.

*Les rabais s'appliquent aux prix courants étiquetés. La sélection varie selon le magasin.



EN BREF

Concours de décorations de Noël

Lennoxville - La Ville de Lennoxville lance un concours de décorations de Noël s'adressant tant aux artistes professionnels qu'aux artisans amateurs, sous le thème «les décorations d'arbre de Noël».

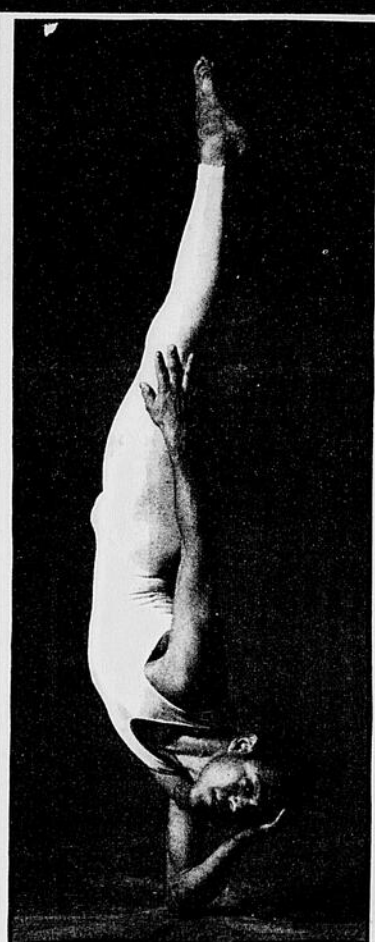
Les créations présentées décoreront la rue Queen. Des prix en argent seront remis aux meilleurs participants, tant du volet populaire que celui des artistes professionnels. Les gagnants amateurs se mériteront aussi une figurine de Noël.

Pour de plus amples informations ou pour s'inscrire au concours, il suffit de contacter Chantal Carrier, au 569-9388.

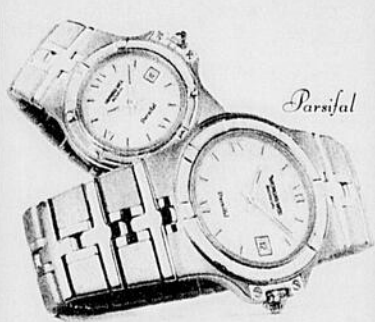
Journée portes ouvertes

Sherbrooke - Pour faire connaître les projets de conception réalisés par ses étudiants, le Département de génie mécanique de l'Université de Sherbrooke organise une journée portes ouvertes, le vendredi 5 décembre de 10 h à 18 h, dans le Hall du pavillon J.-A. Bombardier.

Les prototypes présentés à l'exposition seront: un véhicule aquatique à propulsion humaine; un échangeur d'air pour les appartements et les condominiums; un véhicule sportif à trois roues.



Précision de mouvements



OR 18K ET ACIER
RAYMOND WEIL
GENEVE



Ronald Fortier inc.
Spécialiste du diamant
43, rue Wellington Nord,
Centre-ville de Sherbrooke

38421



JACQUES LAVOIE
VOUS ÉCOUTE

Lundi au vendredi
de 9 h à 11 h 15

CHLT 630
RADIO MÉDIA

35857

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

ÉDITORIAL

Un jugement très attendu

Dany
GRONDIN

Le réseau Internet fait de plus en plus partie de nos vies; il n'en demeure pas moins un immense point d'interrogation. Tellement, que tous les dossiers qui s'y frottent de près ou de loin s'embrouillent inévitablement et donnent de gros maux de tête à ceux qui ont pour mandat de les éclaircir.

La Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) jongle présentement avec ce genre de dossier épineux. Pour la première fois de son histoire, la CCDP traîne un individu devant les tribunaux à la suite de plaintes reçues pour ses présumées activités licencieuses sur Internet.

Ernst Zundel, un torontois, est en effet accusé d'avoir dirigé et nourri de ses réflexions douteuses un site web néo-nazi basé en Californie, mais visant principalement la population canadienne. Son site s'attaque ainsi aux Juifs, à leur culture, à leur intégrité et va même jusqu'à nier le génocide de six millions d'entre eux pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le jugement qui sera rendu en décembre par la Cour de l'Ontario dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler «L'affaire Zundel» aura une importance capitale sur notre législation dans les prochaines années, puisqu'il fera figure de juris-

prudence en matière de droit civil au pays.

La décision du tribunal permettra à la Commission canadienne des droits de la personne d'éclaircir son mandat et de déterminer si elle a juridiction quand il est question de contenu à caractère haineux des sites Internet. La législation actuelle ne peut répondre avec exactitude à cette interrogation.

La question ne se posait pourtant pas au début des années 80. Comme le réseau Internet n'était accessible que par les lignes téléphoniques et que la téléphonie était de juridiction fédérale, la Commission avait le mandat clair de s'assurer que certaines mœurs, en matière de propagande haineuse, soient respectées.

Elle pouvait même, à la limite, prendre les moyens nécessaires afin que cesse la propagande de ce genre et cela, en exigeant que le service téléphonique permettant l'accès au Web soit interrompu.

L'arrivée, au début des années 90, de la fibre optique et de nouveaux fournisseurs de services internet vint compliquer considérablement le travail de la Commission dans des dossiers passablement complexes. À la minute où il devint possible d'obtenir un abonnement internet par le biais des câblodistributeurs, la loi canadienne sur les droits de la personne perdit en partie son efficacité.

Les démarches de la Commission canadienne des droits de

la personne devant les tribunaux devraient permettre de mettre au clair certaines choses en rapport avec le réseau Internet.

Pour l'instant, deux courants de pensées opposés circulent dans les couloirs du tribunal. D'un côté, il y a ceux qui croient que c'est véritablement le mandat de la Commission que de veiller à ce que soient respectées certaines règles morales sur le réseau Internet, quand les sites visent principalement les Canadiens. Ils seront donc de ceux qui applaudiront si le jugement est rendu en faveur de la commission et crée un précédent dans le traitement de telles affaires.

Puis il y a ceux qui, sans approuver la conduite de Zundel, émettent un sérieux doute quant au rôle contrôlant que doit ou ne doit pas avoir un organe gouvernemental comme la Commission canadienne des droits de la personne. Un jugement favorable de la Cour de l'Ontario donnerait, selon eux, un trop grand pouvoir au gouvernement dans le traitement des dossiers Internet au Canada.

La très grande force du réseau Internet, c'est véritablement sa source intarissable d'informations provenant des quatre coins du monde. C'est aussi cependant sa plus grande faiblesse. Le gigantesque défi qui nous attend dans les prochaines années sera de trouver le moyen légal de préserver la liberté d'expression, tout en s'assurant la protection et la promotion de l'intégrité humaine. Tout un débat en perspective!

OPINION

Message à M. Marcel Bolduc

J'ai lu dans La Tribune du 25 novembre, votre article à propos du jugement du juge Danièle Côté relaté dans La Tribune du 20 novembre à la page A-3.

Je suis avocat de pratique générale à Lac-Mégantic. Je ne suis pas un criminaliste mais j'ai traité plusieurs causes d'infraction d'ordre sexuel. Dans les cas où mes clients, tous des hommes, ont plaidé coupables, aucun d'eux n'a connu une sentence d'emprisonnement.

Votre article m'inquiète parce que vous parlez de la naïveté du juge et de son incompétence. Vous mentionnez aussi que les statistiques de récidive sont faussées et que la population ne le sait pas. Vous souhaitez une incarcération sévère et vous ne croyez pas en la thérapie ni en la réhabilitation.

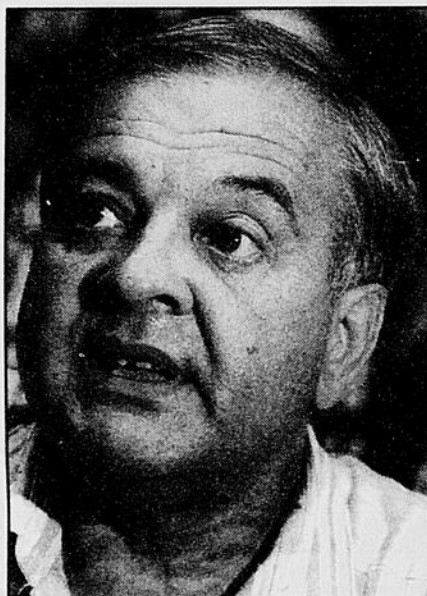
Pourtant, mes clients ont fait une prise de conscience émue et brutale de leur état ou de leur tendance. Ils se sont soumis à un traitement médical et ont respecté les ordonnances et les programmes de traitement. Tous ont réalisé l'anomalie de leur situation et se sont jusqu'à maintenant réhabilités.

Il existe une grande variété d'infraction d'ordre sexuel avec divers degrés de gravité. Je ne crois pas que vous puissiez généraliser et réclamer l'incarcération pour chacune d'entre elles.

Le tribunal analyse les faits de chaque cause et doit prononcer une sentence appropriée aux circonstances et à la réalité sociale que l'on vit présentement. La thérapie et la réhabilitation font partie de notre réalité sociale actuelle.

D'un autre côté, j'ai toujours cru que la société devrait dépenser autant pour offrir des services de survie aux victimes et à leur famille qu'elle le fait pour appliquer les principes de justice.

Pierre Greffard
Lac-Mégantic



Marcel Bolduc

Bravo!

M. Jacques Pronovost
Rédacteur en chef, La Tribune

Félicitations pour votre éditorial «Préserver Bowen sans guerre de clochers» du mercredi 19 novembre dernier. Je partage largement votre opinion sauf que la «guerre des clochers» est là pour rester, hélas. Peut-être que ces fonctionnaires du gouvernement ont anticipé les fusions des cités, villes et villages du Québec.

Que pensez-vous alors de l'étalement urbain, cette autre réforme drastique sans aucun référendum?

Jean-Guy Caron

Québec Canada 2000

Pour ceux qui comme les Nations Unies croient que le Canada est le pays dans lequel les conditions de vie sont les meilleurs.

Au cours de février 96, une idée germa dans l'esprit de deux citoyens de Coaticook. Constatant que durant la période référendaire l'opposition à l'option séparatiste manquait aussi bien par l'impact et la cohésion que par la coordination, les personnes décidèrent d'initier un mouvement concerné pour promouvoir l'unité canadienne.

Ce mouvement se veut non partisan et se donne comme objectif de combattre les idées par des idées, et ce, dans le plus grand respect de l'option contraire. Il faut à ce moment mentionner que ce mouvement n'obtient aucune subvention de quelque parti que ce soit, il est strictement basé sur le volontariat.

Dans un premier temps notre mission sera de répondre par des communiqués fondés et recherchés aux idées véhiculées par ceux pour qui un Québec séparé du grand ensemble canadien est la seule voie valable pour l'épanouissement de notre économie et de notre culture. Il est notoire de constater que pour les tenants de la séparation tout est noir ou blanc, cependant, nous savons que la société québécoise est suffisamment évoluée et informée pour concevoir qu'entre ces deux extrêmes il y a tous les tons de gris.

Donnons seulement un exemple au chapitre de la liberté d'expression, n'est-ce pas Pierre Bourgault qui disait qu'il faudrait museler les médias pour un certain temps après la séparation. «Nous entendons aussi longtemps qu'il y aurait des idées divergentes».

À tout côté d'une médaille, il y a son revers et notre mission sera de le faire connaître toujours selon la sacro sainte liberté d'expression que nous défendons avec nos dernières énergies.

Dans un deuxième temps, nous voulons que notre mouvement inspire un

UNE ÉLECTION POUR CONTRE LA COUR SUPRÊME



effort domino pour idéalement couvrir toutes les circonscriptions électorales du Québec afin de former un front commun qui aura pour but de faire valoir les points forts postulant en faveur d'un Canada uni.

Québec Canada 2000 depuis le début de sa courte existence compte maintenant quelques 500 membres motivés dans la M.R.C. de Coaticook et le nombre croît exponentiellement.

Si un nouveau référendum devait

être tenu dans un futur prochain, que le vote qui sera donné par chaque Québécois soit par nos offices un geste éclairé et non le résultat de l'ambiguïté d'une question référendaire mal comprise du citoyen. Que nos organisations jettent tout l'éclairage nécessaire à la bonne intelligence des enjeux.

Gaby Fortier
En consultation avec le C.A. de Québec
Canada 2000

LETTRE OUVERTE

L'eau: une ressource importante

M. Denis Dufresne, journaliste
La Tribune

Pour ceux qui en ont les moyens et non pour le simple citoyen québécois, le gouvernement du Québec organise un symposium les 10, 11 et 12 décembre sur la gestion de l'eau au Québec au Palais des congrès de Montréal, et cela pour le tarif régulier de 100 \$ par jour (300 \$ au total).

À la lecture du document de référence préparé pour le symposium, je vous cite les sujets qui y seront discutés:

1- Exporter de très grandes quantités d'eau vers des États confrontés à des difficultés d'approvisionnement; la pénétration de l'eau embouteillée du Québec sur les marchés internationaux peut-elle continuer à s'accroître?

2- Modifier en profondeur le cadre de gestion des services d'eau; sur le plan économique, y aurait-il un intérêt à laisser, au secteur privé, la propriété ou la gestion des infrastructures; le contribuable y trouverait-il son profit?

3- Trouver de l'information sur le potentiel d'un éventuel marché international de l'eau en vrac et sur les perspectives de croissance pour notre industrie des eaux embouteillées. La question du potentiel qu'offrent les grands projets d'infrastructure à l'étranger pour l'industrie québécoise de services d'eau y est abordée.

4- Au cours des prochaines années, des som-



Photo Patrick Straehl

mes impressionnantes seront investies, dans un grand nombre de pays, pour construire ou rénover les infrastructures liées à la gestion de l'eau. Des entreprises québécoises aspirent à se tailler une place dans ces marchés. Quel est le meilleur moyen de situer, de manière avantageuse, les entreprises québécoises dans ce marché planétaire.

pour assurer la faisabilité technique et économique de projets d'exportation d'eau en vrac.

En conclusion, graduellement, avec l'intensification des activités humaines, des usages plus variés sont apparus. Les sources de contamination se sont intensifiées et la capacité de récupération naturelle des cours d'eau fournissant une eau de bonne qualité a diminué.

N'oublions pas qu'en dépit de l'abondance de l'eau au Québec, il convient de gérer avec prudence l'eau de surface et l'eau souterraine, compte tenu d'une de ses caractéristiques particulières, notamment sa fragilité.

Je vous fais remarquer que la protection de l'environnement doit faire partie intégrante de la responsabilité collective et il nous incombe donc de poser des actions destinées à conserver les ressources naturelles et à protéger l'environnement contre toute forme de pollution ou de dégradation. Je suis consciente que ceci constitue le grand défi des années à venir.

La gestion de l'eau est devenue de plus en plus complexe, alors une bonne gestion de l'eau est très importante pour notre survie et celle des générations futures et en tant que citoyen ordinaire nous devrions exiger un vrai débat public, largement accessible, dans toutes les régions du Québec pour que la population s'informe et débâte de la problématique de l'eau et qu'elle puisse ensuite se prononcer sur un projet de politique globale de l'eau, assorti de mesures de contrôle et d'évaluation.

Par conséquent, nous devrions demander au gouvernement du Québec, un moratoire immédiat sur tout projet de privatisation des services d'eau ainsi que sur tout projet d'exploitation commerciale de l'eau.

Diane Pratte
Présidente
Corporation des résidents du Lac Miroir

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur
Roné Morin
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Stéphane Lavallée
Directeur de l'information
Pierre Dubois
Adjoint à la rédaction

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur
Alain LeClerc
Adjoint au directeur

Michel Poulin
Adjoint au directeur
et responsable
de la promotion

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

René Béliveau
Directeur
André Roberge
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

André Cusseau
Directeur
Serge Nadeau
Adjoint au directeur

Les conducteurs ivres peuvent souffler... un peu

□ Plusieurs corps policiers de la région ne sont pas encore prêts à appliquer la nouvelle loi 12

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Les huit postes de la Sûreté du Québec de l'Estrie de même que l'ensemble des corps policiers municipaux de Sherbrooke, Rock Forest, Ascot-Lennoxville, Lac-Mégantic,

Windsor, Coaticook, Régie Memphrémagog, East Angus-Ascot Corner-Westbury estiment être en mesure d'appliquer la nouvelle loi 12 en matière de capacité affaiblie au volant, de tolérance zéro et de saisie de véhicule pour les conducteurs sans permis vers la mi-décembre.

Les raisons sont nombreuses pour expliquer le retard en l'entrée en vigueur officielle et son application par les forces de l'ordre.

Dans plusieurs corps policiers, la formation est pour ainsi dire complétée. Dans d'autres, elle sera complétée cette semaine, au début de la semaine

prochaine et même chez certains, dans la semaine du 19 décembre.

Il faut savoir que les policiers utiliseront des détecteurs d'alcool portatifs. Or ces détecteurs doivent être calibrés, chiffrés ou gradués. Ce ne sont pas les dépisteurs avec des lumières scintillant au vert au rouge en passant

par jaune.

Les détecteurs d'alcool en question doivent fournir des chiffres.

La raison en est fort simple. Chez les détenteurs de permis probatoire ou d'apprenti, la tolérance en matière d'alcool au volant est de zéro milligramme.

De plus, cet appareil doit être examiné et approuvé par un expert du Laboratoire d'expertises judiciaires. Chez certains corps policiers, on possède déjà ces appareils. Chez d'autres on les attend d'une journée à l'autre.

On sait que la nouvelle loi entraînera la confiscation du permis de conduire pour 15 jours sur-le-champ si le conducteur affiche un taux de milligrammes supérieur à 80. Dans les cas de récidive ou de gens sans permis, le véhicule pourrait être saisi pour 30 jours.

Trouver une fourrière

Or il faut désigner des fourrières municipales et en faire parvenir les noms aux gens de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Il y a également toute la paperasse, les formulaires, le libellé des constats d'infraction.

Dans le fond, les policiers désirent avoir en main tout ce qu'il faut pour appliquer cette nouvelle loi et bien le faire car on s'attend, étant donné la sévérité des nouvelles dispositions, à ce qu'elle soit contestée de toutes les façons imaginables.

Un avant-goût de la tolérance zéro à Drummondville

Gérald PRINCE

Drummondville

Dans le cadre de la sensibilisation du public aux nouvelles dispositions légales sur l'alcool au volant, une importante simulation a eu lieu hier à Drummondville, avec toutes les apparences d'un véritable barrage routier et des scénarios compatibles avec des situations réelles.

«C'est très important que le public soit bien informé: la nouvelle loi est plus sévère et sans pitié pour les conducteurs ivres», confie Roger Saint-Laurent de la Société de l'assurance automobile du Québec et partenaire de la simulation avec la Sûreté municipale, la Sûreté du Québec et plusieurs autres intervenants, le tout chapeauté par l'Opération Nez-Rouge.

Comme dans la vraie vie

Tout s'est déroulé comme dans la vraie vie: stationnés dans la cour du magasin Canadian Tire, les policiers interceptaient les automobilistes et procédaient comme dans n'importe quel barrage routier.

Trois automobilistes, choisis d'avance pour tenir des rôles et représenter différentes fautes visées par la nouvelle loi, se sont avancés et ont été pris en charge par les policiers, sous l'oeil des caméras et devant les micros des journalistes de toute la région.

Jacques Cardin a mimé l'ivresse au volant de sa fourgonnette. Les policiers, après avoir vérifié son permis, se sont rendu compte qu'il était un «récidiviste» pour les fins de la simulation. Il a dû subir des tests d'équilibre et devant son incapacité à les réussir, a été «arrêté», menotté et placé sous bonne garde, alors que son véhicule était remorqué vers une fourrière.

Évidemment, tout cela n'était que simulation pour bien faire comprendre au public ce qui arrive quand on conduit en état d'ivresse à plusieurs reprises. Quelques minutes plus tard, Jacques Cardin était «libéré» et commentait: «Si mon action d'aujourd'hui contribue à ne sauver qu'une seule vie, alors cela en vaut la peine», a-t-il mentionné à La Tribune.

Permis probatoire

Pendant ce temps, les policiers appréhendaient une jeune femme qui, même si elle n'avait pris qu'une bière, devait faire face à la justice parce qu'elle était en période de probation. En effet, dans ce cas, selon la nouvelle loi, la tolérance à l'alcool est nulle.

Quant au troisième automobiliste, la démonstration visait à expliquer le fonctionnement de l'anti-démarrreur pour ceux qui ont pris un verre de trop et qui tentent de faire partir leur voiture malgré tout.

Comme ailleurs au Québec, les différents corps policiers de Drummondville ne sont pas encore prêts complètement à appliquer la nouvelle loi. Cependant, le directeur Marcel Lefebvre estime que d'ici deux semaines, tout devrait être entré dans l'ordre et toutes les nouvelles dispositions appliquées.

Mort au volant à cause d'un malaise

Richmond (psj)

Un malaise de nature physique plus que la perte de contrôle sans impact violent aurait emporté un homme vers 13 h 30, hier, route 143, dans les limites du Canton de Cleveland.

La victime qui est décédée dans son véhicule serait un homme de 63 ans, de Melbourne.

Selon des témoins, la voiture de la victime qui circulait tout bonnement en direction sud a soudainement changé de voie pour s'immobiliser dans le fossé.

Les premières personnes à stopper sur les lieux ont tenté de le ranimer mais en vain.

La Sûreté du Québec de Richmond a dépêché des patrouilleurs et des techniciens-ambulanciers sur les lieux.

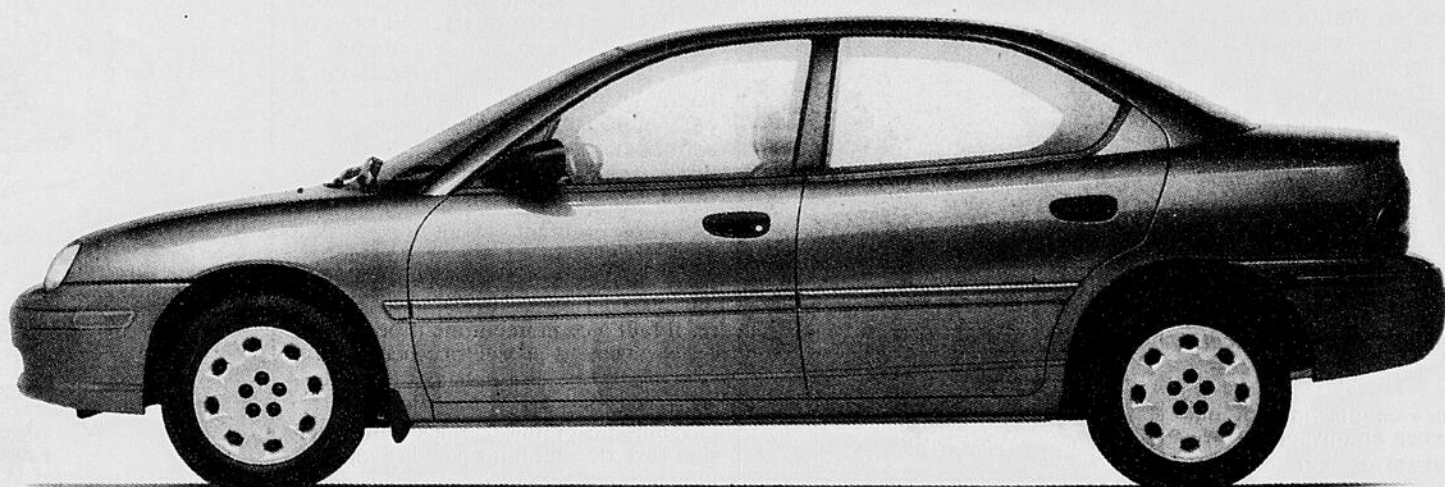


Pour les victimes du sida

IRIS Estrie, un organisme qui vient en aide aux victimes du sida, invitait hier la population à une célébration de l'espoir, à l'église St-Jean-de-Brébeuf, dans le cadre de la Journée mondiale du sida.

Imacom-Daguerre

LA NEON 1998



DE L'ESPACE À REVENDRE, POUR MOINS CHER.

169\$[†] OU 14 888\$[†]
par mois

Location, terme de 30 mois. Comptant initial de 1 675 \$.
Aucun dépôt de sécurité.

PLUS:

OFFERT GRATUITEMENT, LE CONTRAT DE SERVICE PLAN D'OR SUR LES NEON NEUVES. PROTECTION ÉTENDUE DE 3 ANS OU 80 000 KM, SANS FRANCHISE. (VALEUR AU DÉTAIL DE 750 \$^{**})

PLUS:

5,9% Taux de financement offert jusqu'à 60 mois*

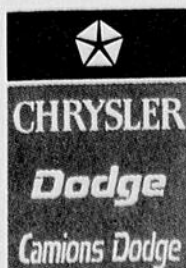
- La Neon 1998, ensemble 22D comprend : • Moteur 2 litres, 16 soupapes, 132 chevaux
- Transmission automatique • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo • Deux sacs gonflables
- Poutres de renfort dans les portes • Console centrale • Volant inclinable • Banquette arrière à dossier séparé • Un plein d'essence • Plus 36 caractéristiques de série

SI VOUS TROUVEZ UNE MEILLEURE OFFRE QUE CELLE QUE NOUS VOUS PROPOSONS SUR LA NEON 1998, SAUTEZ DESSUS.

Un plein d'essence vous est offert avec chaque achat ou location d'un modèle 1998. (Détail et flottes)

Programme d'aide pour handicapés physiques Remise additionnelle de 750 \$ à l'intention des diplômés(e)s**

CHRYSLER CANADA Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne



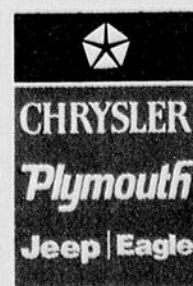
Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Comptant initial ou échange équivalent. Transport (630 \$), taxes, immatriculation et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer/revendre à un prix moindre et avoir à commander.

** Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée.

*** Cette offre s'applique à certains modèles. Elle ne s'applique ni à la Dodge Viper ni à la Plymouth Prowler. La remise comprend la TPS. Cette offre d'une durée limitée s'adresse aux diplômés de cégeps et d'universités 1997, 1996 et 1995. Elle peut être combinée à l'offre sur la Neon ci-haut mentionnée. Passez voir votre concessionnaire Chrysler pour connaître les conditions et les détails.

www.chryslercanada.ca



81549

«Restez chez vos parents»

□ Le père «Pops» fait un tabac au Triolet

Michel RONDEAU

Sherbrooke

«U ne de nos jeunes est morte d'une overdose dans un parc et quelqu'un a vidé sa sacoche pendant qu'elle était mourante.»

Le Père Emmett John, surnommé amicalement Pops par les jeunes de la rue, a raconté ces faits hier, lors d'une rencontre d'échanges avec les élèves du Triolet.

Un court sketch a mis les élèves en situation, présentant la professeure Isabelle Boivin, jouant le rôle d'une jeune de la rue qui répondait aux questions de l'auteur dramatique Angèle Séguin. Le sketch portait sur les peurs qu'inspirent les jeunes de la rue et sur le fait, pourtant, qu'il nous répondraient bonjour si on en faisait autant, sur le fait aussi qu'ils rendraient le sourire qu'on leur adresserait.

La plus grande souffrance des jeunes de la rue, a expliqué le Père Pops, est intérieure. C'est la souffrance d'être seuls.

Le plus grand danger qui guette ces jeunes, révèle aussi le Père Pops, est la drogue. «Un jeune commence à vendre de la drogue pour avoir de l'argent afin

de manger, mais il finit par en prendre aussi.» Il explique que la dépendance à l'héroïne se développe en une semaine, alors qu'il faut ensuite deux ans pour venir à bout de cette dépendance. Avec la drogue, dit-il, les jeunes sont des morts vivants, «des zombies» et parfois la drogue les conduit à la mort.

Le père Pops en a vu de toutes les couleurs:

-une jeune femme qui arrive avec un carrosse à 23h30 pour demander de la nourriture pour son bébé âgé de... 5 jours.

-un jeune homme qui a emprunté la seringue d'un ami pour se piquer, sans savoir que l'ami était séropositif...

-une jeune fille qui arrive à la roulotte du Père Pops à 3 heures du matin pour demander des sous-vêtements propres... parce qu'elle vient de se faire violer. Elle ne veut pas appeler la police parce qu'elle sera arrêtée pour prostitution. Elle ne peut pas aller à l'hôpital parce qu'elle a peur que l'hôpital prévienne la police.

-une autre jeune qui est allée se jeter devant le métro. Arrivant à l'hôpital, le Père Pops se fait dire qu'elle n'en a que pour 12 ou 15 heures à vivre. Elle est dans le coma. Allant chercher un bénévole qui lui permettra d'identifier

la jeune fille, le Père Pops revient et la jeune fille sort du coma et sert le bras du bénévole. Le dénouement ici est heureux. La jeune fille a survécu.

Et des dénouements heureux, le Père Pops en a connu d'autres aussi. Certains de ses jeunes ont fini par quitter la rue. Ils se retrouvent au collégial, à l'école polytechnique même, à l'UQAM. «Le Chat, raconte-t-il -c'est le nom d'un de ses jeunes- a eu du courage de retourner à l'école. Il a dû commencer sa quatrième année.»

Car le Père Pops en plus de sa roulotte, qui se promène dans les rues de Montréal pour dépanner les sans-abri, a un abri où les jeunes fugueurs peuvent se réfugier, ainsi qu'un centre de jour pour favoriser la scolarisation des jeunes.

Cette vie, dans la rue, le Père Pops ne la recommande pas. «Restez chez vos parents, conseille-t-il. Si vous avez des problèmes chez vous, parlez-en à vos professeurs, au travailleur social, qui vont vous aider.»

Le Père Pops est certain qu'autant les parents que les enfants ont l'impression de n'être pas compris. «Je suis certain que plusieurs d'entre vous ne savent même pas ce que leur père fait comme travail. Ce soir quand il arrivera, demandez-lui comment sa journée a été. Il va avoir les yeux ronds et il ne vous répondra peut-être pas. Demain, reposez-lui la même question. Il finira par vous répondre. Vous allez peut-être apprendre comment c'est difficile de travailler. Et c'est pour vous qu'il le fait. Créez des liens d'amitié avec votre

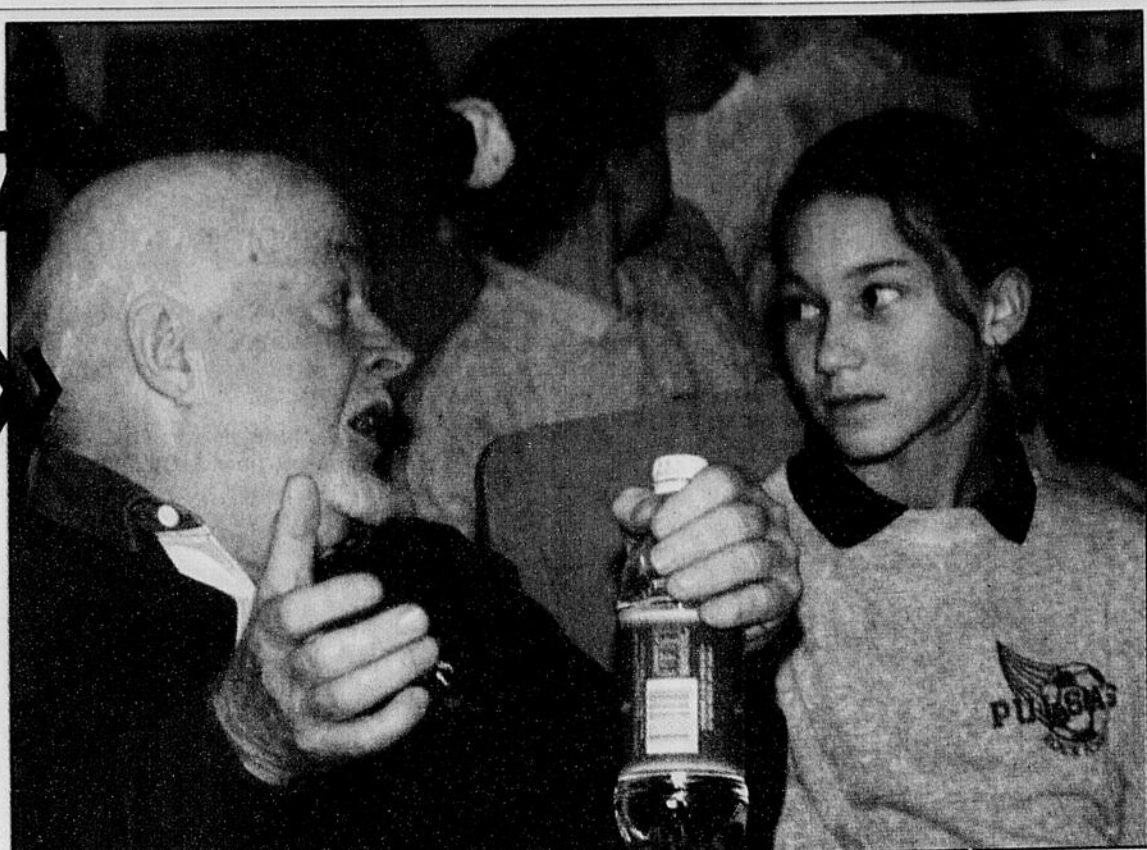
père, votre mère, vos frères, vos sœurs.»

Quand la rencontre a fini, il est resté des jeunes dans l'auditorium du pavillon 1 du Triolet pour continuer la discussion avec Pops.

«J'ai trouvé ça beau, parce que c'est vrai», a commenté une élève, Marie-Pierre Marchand, que l'histoire de la jeune fille tentant de se suicider dans le métro a beaucoup frappée. Marie-Pierre sait qu'il y a des jeunes dans la rue à Montréal pour en avoir vu elle-même lors d'une visite dans la métropole.

Jean-Philippe Federico, un autre élève qualifie la rencontre de «spéciale». Lui aussi a déjà vu des sans-abri à Montréal, dont l'un devant une bouche d'aération d'un magasin que des ambulanciers venaient chercher.

Le père Pops n'a pas perdu de temps hier. Avant même que ne débute sa rencontre avec les jeunes du Triolet, il avait commencé à jaser avec une élève de 1ère secondaire, Josée Payeur.



Sautez sur les bonnes occasions



Escort 98

2,9%*

DE TAUX DE CRÉDIT
JUSQU'À 48 MOIS



Windstar GL 98

AVANTAGES
24
mois
LOCATION

LE PLAISIR DE CHANGER DE
VEHICULE AUX DEUX ANS

OPTION D'ACHAT À
VALEUR GARANTIE

MINIMISEZ VOTRE
OBLIGATION FINANCIÈRE

269\$**

PAR
MOIS

TRANSPORT INCLUS.
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ
REQUIS.



Sur ces modèles 98 en stock :

- Escort
- Escort ZX2
- Taurus
- Sable
- Contour
- Mystique
- Ranger

Windstar GL 98 :

- 4 fauteuils Capitaine
- Climatiseur
- Transmission automatique
- 7 passagers
- Jantes en aluminium de 15 po
- Freins ABS aux 4 roues

GROUPE 357B :

- Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- Volant réglable
- Programmateur de vitesse
- Groupe électrique :
 - Verrouillage des portes
 - Lève-glaces
 - Rétroviseurs
- Glaces unidirectionnelles

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS ou échange équivalent	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
2 995\$	269\$
1 995\$	319\$

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE



Vos concessionnaires Ford et vos
concessionnaires Lincoln Mercury

Notre site web : www.acfmq.qc.ca



PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

* L'offre de taux de crédit s'applique à l'achat des modèles neufs 1998 ci-haut mentionnés en stock. Sujet à l'approbation du crédit. ** Première mensualité exigée. Immobilisation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.